



mission
bassin minier
NORD - PAS DE CALAIS



NOVEMBRE 2021

DOSSIER DE PRESSE

Mission Bassin Minier



Cité minière à Barlin ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Sommaire

1. PRÉSENTATION DE LA MISSION BASSIN MINIER	4
Historique de la Mission Bassin Minier et des événements marquants sur le territoire du Bassin minier	
Ses missions	
Ses partenaires	
La présidence	
Une équipe technique pluridisciplinaire	
2. LE CADRE STRATÉGIQUE	16
La « feuille de route » de la Mission	
Les grands objectifs stratégiques et leurs objectifs opérationnels	
3. REVUE D'ÉTUDES ET DE PROJETS	20
Les études et expertise	
Les guides	
L'accompagnement aux projets de rénovation et de requalification	
La Trame Verte et Bleue	
L'observation et l'évaluation	
La coopération européenne et internationale	
4. DES TEMPS FORTS À LA RENCONTRE DES HABITANTS	38
Les sorties du Bassin minier Patrimoine mondial	
Destination ALL : Expérience Sports & Nature	



Vue aérienne sur le site du 9-9bis, Oignies ©Ulloa films

1. Présentation de la Mission Bassin Minier





FICHE D'IDENTITÉ

La Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais est un outil d'ingénierie, d'aménagement et de développement du territoire, créé dans le cadre du **Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006**, suite à une décision interministérielle, pour appuyer la mise en oeuvre d'un programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du Bassin minier : le programme de « l'après-mine ».



Cathy Apourceau-Poly, Présidente ; Jean-François Caron, 1^{er} Vice-Président ; Salvatore Castiglione, Vice-Président de la Mission Bassin Minier
©Sénat / ©Ville de Wallers / ©Ville de Loos-en-Gohelle

Cette création faisait suite à la publication du premier Livre Blanc de la Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM), qui avait mobilisé près de **1 000** décideurs, acteurs politiques, économiques, universitaires et associatifs de la région et qui proposait la création d'une structure d'ingénierie à l'échelle du Bassin minier.

La Mission a été pérennisée **fin 2006**. C'est un signal fort : elle est reconnue comme un acteur clé de la dynamique de reconquête qui est à l'œuvre et en 2007, les communautés d'agglomération et de communes du Bassin minier rejoignent son tour de table financier.

Ses chantiers fondateurs :

- l'urbanisme minier,
- la trame verte et bleue,
- transports et déplacements,
- les grands projets de développement (9-9 bis de Oignies, Wallers-Arenberg, Parc des Iles à Drocourt etc),
- la santé (alcoologie, Programme Régional de Santé-Environnement volet intoxications au monoxyde de carbone, devenir du patrimoine sanitaire et social des mines),
- la valorisation de la mémoire et du patrimoine minier et l'appui à la conduite du dossier de candidature du Bassin Minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- les séquelles minières, avec la procédure dite de « sorties de concession » (43 concessions)
- l'analyse socio-économique
- les Programmes Européens (INTERREG, RESCUE)
- la Conférence Permanente du Bassin Minier

Aujourd'hui le cœur de métier de la Mission Bassin Minier est de faire de la **protection et de la valorisation de l'héritage minier un activateur de l'aménagement et du développement territorial**, notamment par la gestion de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

Ses échelles d'intervention :

- **L'échelle Bassin minier**
- **L'échelle "supra-Bassin minier"** : l'Aire Métropolitaine de Lille, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), schéma régional de planification
- **L'échelle "infra-Bassin minier"** : Euralens, 3 pôles métropolitains dont le Pôle Métropolitain de l'Artois

« La Mission Bassin Minier, outil de tous
et propriété de personne »

Un principe : le partenariat

Son statut : association « loi 1901 ».

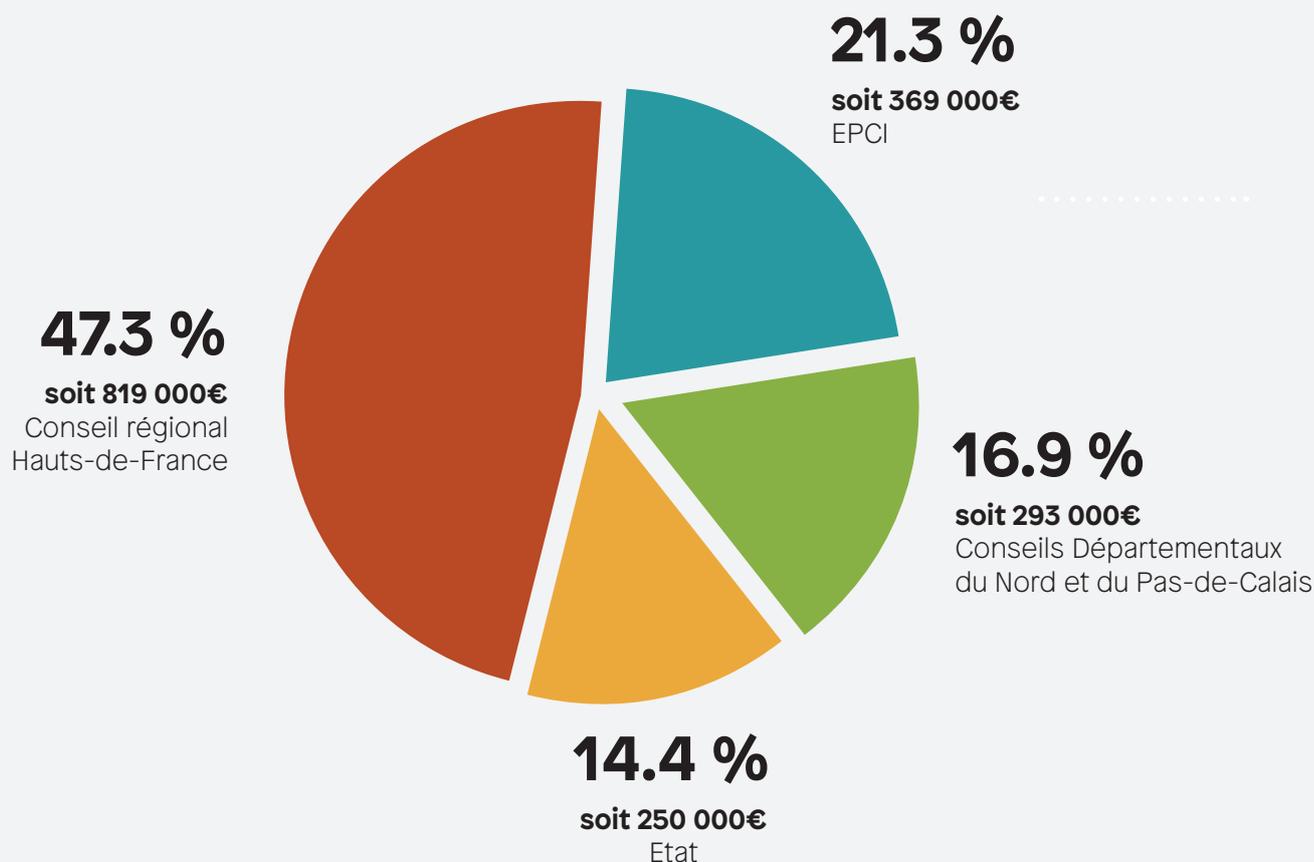
Ses effectifs permanents : 17 personnes

Ses partenaires : l'Etat, la Région Hauts-de-France, les deux Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, l'Association des Communes Minières du Nord et du Pas-de-Calais et les représentants des 7 intercommunalités du Bassin minier : Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane, Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, Communauté de Communes de Coeur d'Ostrevent, Douaisis Agglo, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Valenciennes Métropole.

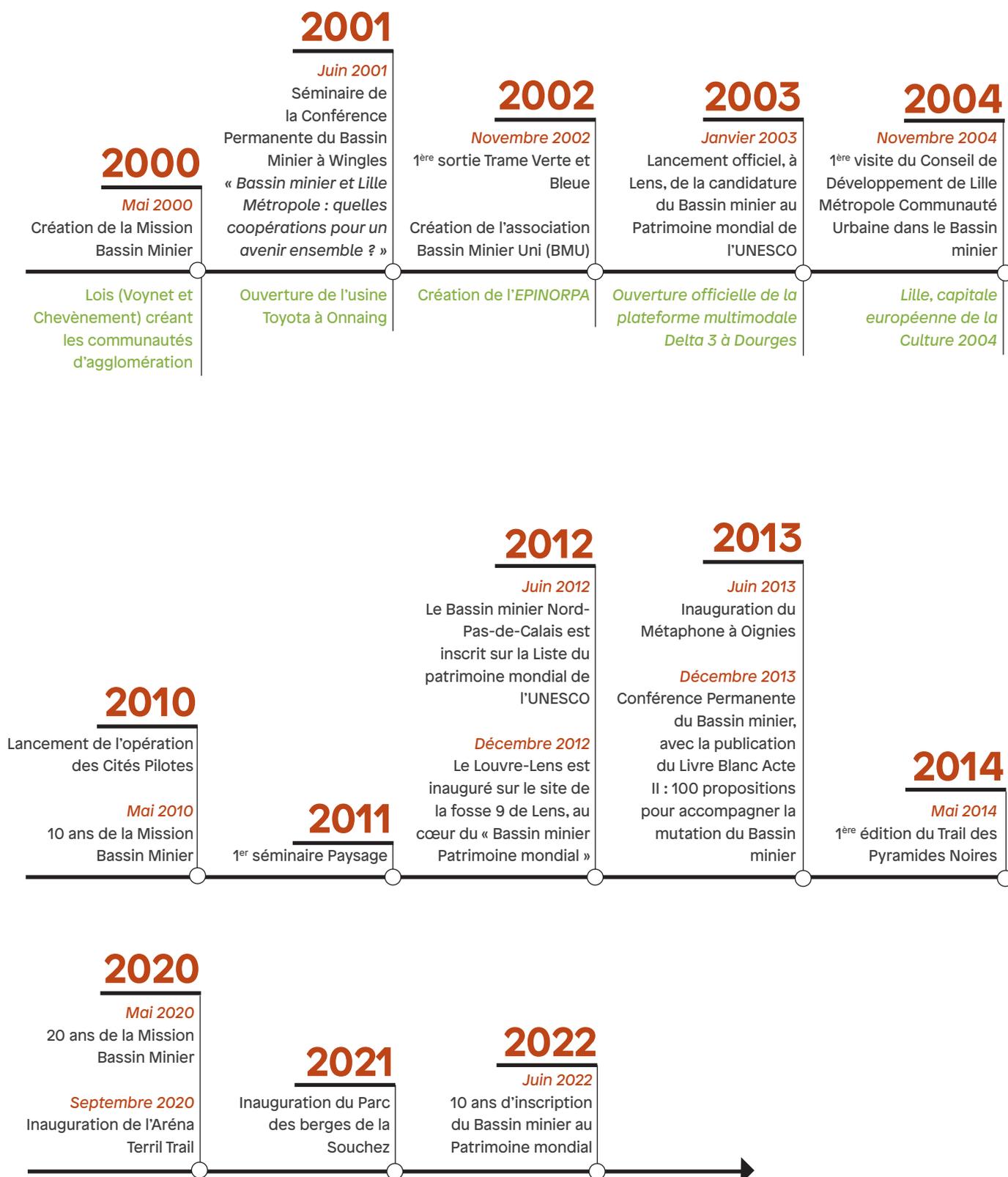
Son Conseil d'administration est présidé par **Cathy Apourceau-Poly**, sénatrice du Pas-de-Calais et représentante de l'Association des Communes Minières du Nord - Pas de Calais.

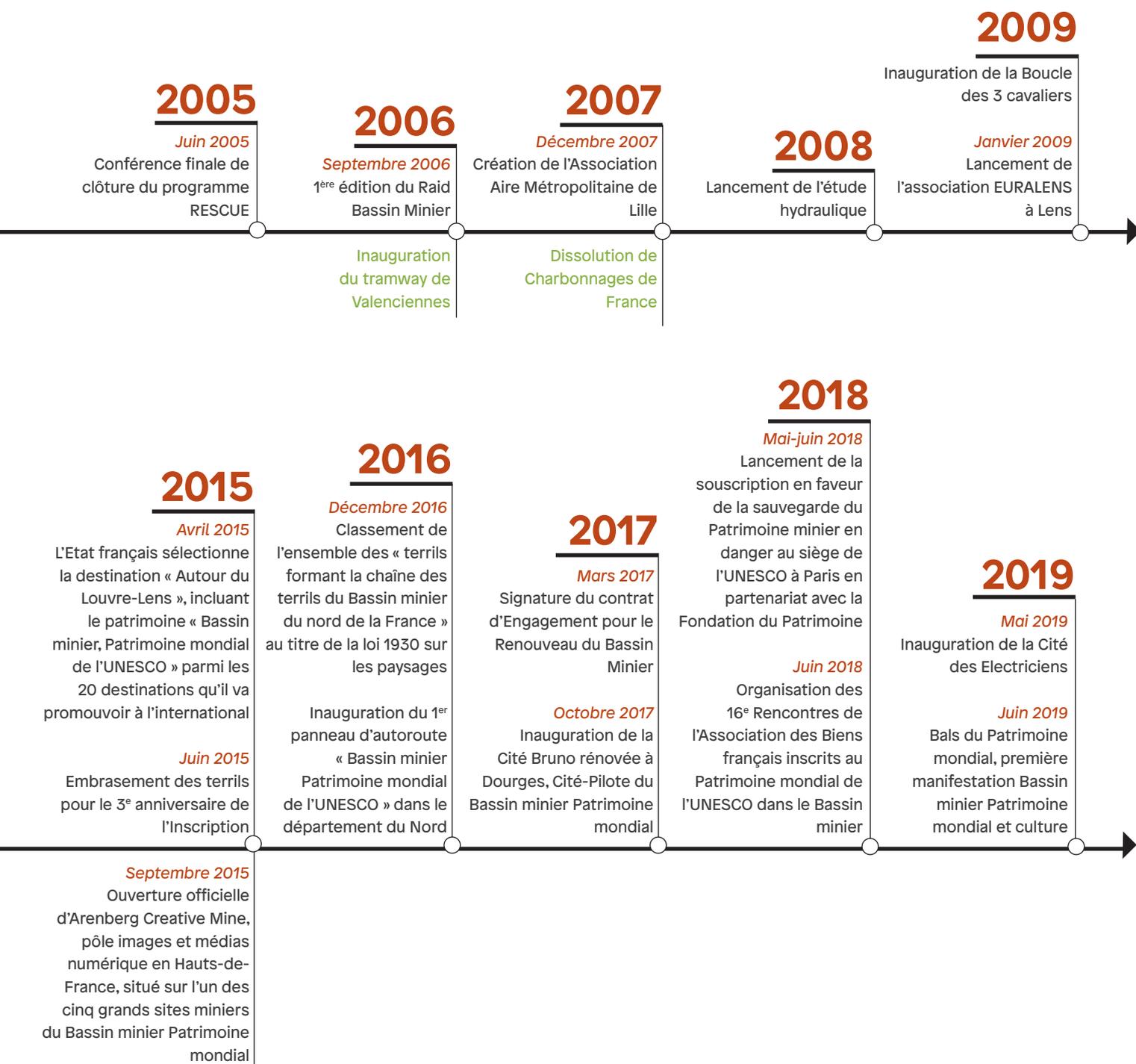
Les modes d'intervention et actions de la Mission Bassin Minier font l'objet de **conventions d'objectifs et de moyens** signées avec chacun de ses partenaires.

Son budget global s'élève à **1,73 millions d'euros**, dont le financement se répartit comme suit :



Historique de la Mission Bassin Minier et des événements marquants sur le territoire du Bassin minier







Chevalement Ledoux, Condé-sur-l'Escaut ©Mission Bassin Minier

Ses missions

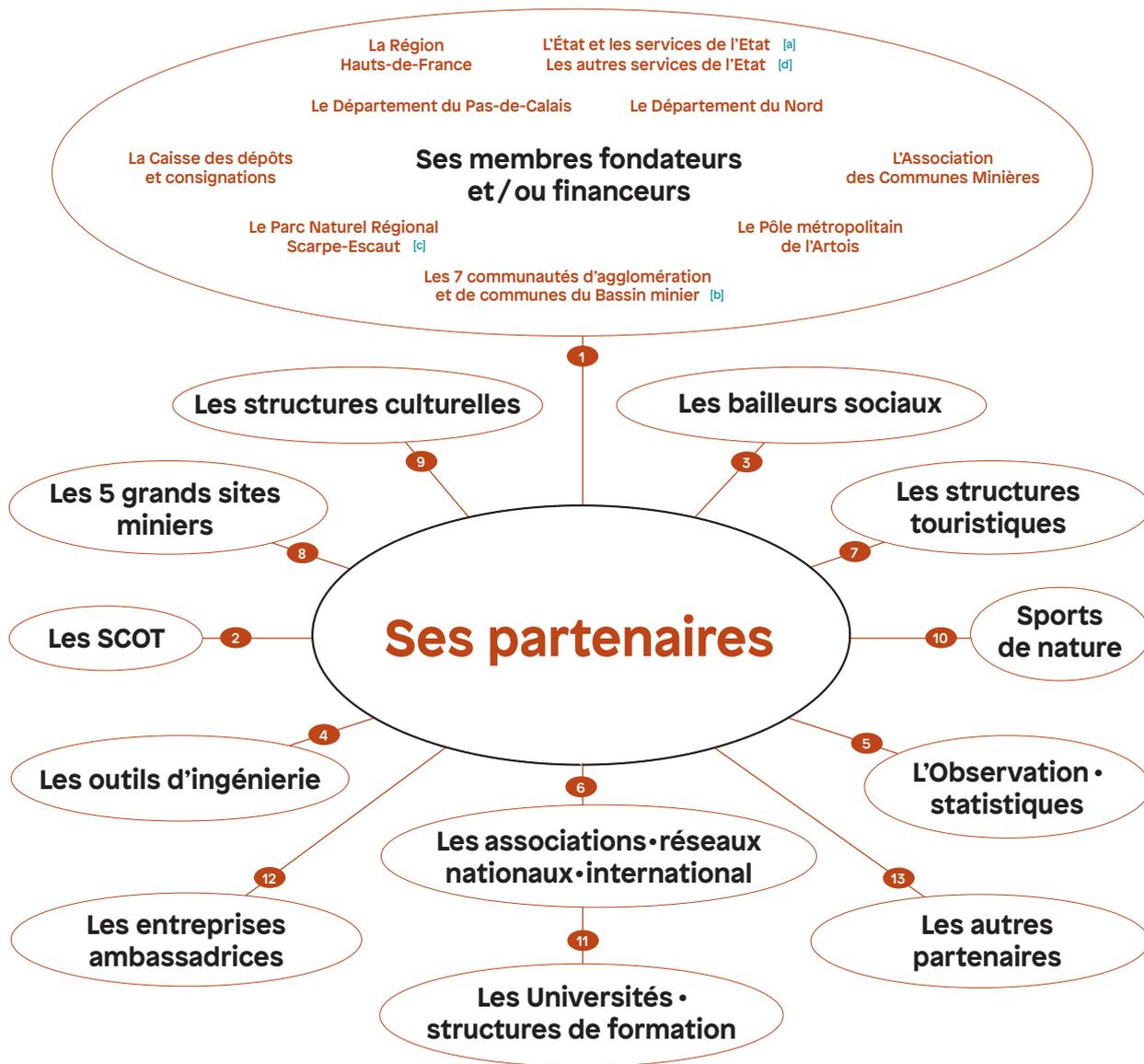
- Assistance aux collectivités dans la réalisation de leurs documents de planification.
- Rédaction de rapports d'études, expertises, bilans dans le montage et la conduite de projets structurants.
- Rédaction et/ou mise en page d'articles, guides techniques, supports de médiation et de communication .
- Ingénierie financière.
- Production de schémas stratégiques départementaux et régionaux.
- Production de cartes, documents d'analyses statistiques pour alimenter les stratégies de ses partenaires et des élus du territoire, face aux enjeux transversaux du Bassin minier.
- Recensement, visites de terrain, constitution et remplissage de bases de données, collecte de données.
- Organisation de séminaires techniques et d'événements (préparation/logistique, communication).
- Animation territoriale et mobilisation des acteurs locaux.
- Animation de la gouvernance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ses partenaires

La force de la Mission Bassin Minier est de s'appuyer sur un solide réseau de partenaires du territoire oeuvrant sur les champs de l'aménagement, du tourisme, du développement économique, de la culture...

Dans le cadre de ses différentes activités et chantiers, elle n'hésite pas à faire appel à eux pour renforcer l'expertise des dossiers dont elle a la charge. À de nombreuses occasions, elle fédère ces acteurs autour d'enjeux communs et/ou transversaux.

Ce réseau s'étoffe d'année en année consolidant le rôle transversal de la Mission en tant qu'outil au service du Bassin minier.



- 1**
- a**
- La DRAC Hauts-de-France
 - La DREAL Hauts-de-France
 - La Délégation Interministérielle au Renouveau du Bassin minier
 - Le SGAR Hauts-de-France
 - Les préfetures et sous-préfetures de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes
- b**
- Béthune-Bruay Artois Lys Romane,
 - Lens-Liévin,
 - Hénin-Carvin,
 - Douaisis agglo,
 - Coeur d'Ostrevent,
 - Porte du Hainaut,
 - Valenciennes Métropole
- c**
- Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout
 - La Caisse des dépôts et consignations
- d**
- La DREETS Hauts-de-France
 - Les DOTM 59 et 62
 - La DRAJES Hauts-de-France
 - Le Rectorat et la DAAC
- 2**
- Le SCOT du grand Douaisis
 - le SCOT de Lens-Liévin Hénin-Carvin
 - le SCOT de l'Artois

- 3**
- Maisons & Cités
 - Groupe SIA
 - Pas-de-Calais Habitat
 - Partenord
- 4**
- Eurallens
 - Les CAUE du Nord et du Pas-de-Calais
 - AULA (agence d'urbanisme de l'Artois)
 - EPF Hauts-de-France
 - Eden62 (Espaces Naturels Sensibles)
 - Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille-Métropole
- 5**
- L'INSEE
 - L'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs
- 6**
- L'Association des Biens Français Patrimoine Mondial
 - La Fondation du Patrimoine
 - ICOMOS France
 - ICOMOS China
 - Ambassade de France à Pékin
 - TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage)

- 7**
- La Mission ALL - Autour du Louvre Lens
 - Les 6 offices de Tourisme du Bassin minier
 - Les 2 ADRT
 - Le CRT (Comité Régional du Tourisme)
 - Le CPIE - Chaîne des terrils
- 8**
- Arenberg Créative Mine à Wallers
 - Le Centre Historique minier à Lewarde
 - Le 9-9bis à Oignies
 - Le 11/19 à Loos-en-Gohelle
 - La Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière
- 9**
- Le Ballet du Nord, Le Boulon
 - Le Musée du Louvre-Lens
 - Le Pays d'Art et d'Histoire de Lens-Liévin
 - Culture Commune
 - Scène nationale
 - Droit de Cité
 - Artoiscope
- 10**
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
 - Ligue d'Athlétisme
 - Le CROS et les deux CDOS (Comité Régional Olympique et Sportif)
 - Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires Nord et Pas-de-Calais, regroupant les acteurs des sports de nature

- 11**
- Les Universités de Lille et de l'Artois
 - L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille et la chaire partenariale d'architecture « Acclimater les territoires post-miniers »
 - Le Centre ministériel de valorisation des ressources humaines
 - Le CEREMA
- 12**
- Transports A. Mettier
 - Groupe Hiolle Industrie
 - MSE Matériel Santé Environnement
 - Les chevrettes du Terril
 - Imprimerie Woelfflé
 - Vestali
 - VA Infos
 - Le Magazine ICEO
 - Les sisters Canteen
 - Quali'Imprim
 - Agence Concept Shirt
 - Ulloa Film
 - Restaurant Al'Fosse 7
 - Dutilleul industries
 - Comptoir de Flore
 - Bouygues Bâtiment Nord-Est
 - UIMM - Udimétal
 - SNBPE (Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi)
 - EQUIOM
- 13**
- Fileris,
 - Symevad
 - GRDF

La présidence

Cathy APOURCEAU-POLY, présidente de la Mission depuis juin 2014 a faite sienne cette parole de l'ancien Président, Gilbert Rolos : en effet, elle poursuit l'animation du partenariat engagé de longue date entre tous les membres fondateurs de la Mission. L'intervention de la Mission est d'autant plus légitime que chaque partenaire avait affirmé dès le départ sa confiance dans une structure acceptée par l'ensemble des acteurs.

Cette volonté se retrouve dans la composition collégiale du Conseil d'Administration et du Bureau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cathy APOURCEAU-POLY, sénatrice du Nord-Pas de Calais, conseillère municipale d'Avion et représentante de l'Association des Communes Minières du Nord – Pas de Calais, Présidente du Conseil d'Administration.

REGION HAUTS-DE-FRANCE

- Frédéric LETURQUE - Conseiller Régional ; Président de la Communauté urbaine d'Arras ; Maire d'Arras
- Sabine FINEZ – Conseillère Régionale
- Salvatore CASTIGLIONE - Conseiller Régional ; Maire de Wallers
- Marie-Christine DURIEZ - Conseillère Régionale

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

- Mickaël HIRAUX - Vice-président du département du Nord ; Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois ; Maire de Fourmies
- Béatrice DESCAMPS – Conseillère Départementale ; Conseillère Municipale en Mairie de Thivencelle

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

- Emmanuelle LEVEUGLE - Conseillère Départementale
- Laurent DUPORGE - Conseiller Départemental ; Maire de Liévin

ACM DU NORD – PAS DE CALAIS

- Cathy APOURCEAU-POLY - Conseillère Municipale d'Avion
- Bernard CZECH - Maire Adjoint aux finances en mairie d'Auby
- Alain DUBREUCQ – Maire de Sains-en-Gohelle

- Jean-Pierre KUCHEIDA – Président de l'Association des Communes Minières

ETAT

- Laurent BUCHAILLAT - Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
- Laurent TAPADINHAS - Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France
- Hilaire MULTON - Directeur Régional des Affaires Culturelles Hauts-de-France
- Alain NEVEÛ – Délégué Interministériel pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais

LES MEMBRES ADHÉRENTS

- Joël PIERRACHE - représentant de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent - Maire de Pecquencourt
- Marine TONDELIER - représentante de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin
- Jean-François CARON - représentant de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ; Maire de Loos-en-Gohelle
- Jean-Marcel GRANDAME - représentant de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ; Conseiller Municipal de Valenciennes
- Aymeric ROBIN - Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut – Maire de Raismes
- Stéphanie STIERNON -représentante de Douaisis Agglo
- Éric ÉDOUARD – représentant de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane – Maire de Marles les Mines



LES MEMBRES DU BUREAU

Cathy APOURCEAU - POLY – Présidente – Représentante de l'Association des Communes Minières - Sénatrice du Pas-de-Calais

1^{er} Vice-Président : Salvatore CASTIGLIONE, Conseiller Régional, Maire de Wallers

2^e Vice-Président : Jean-François CARON, représentant de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ; Maire de Loos-en-Gohelle

3^e Vice-Président : Éric EDOUARD, représentant de CABBALR, maire de Marles-les-Mines

4^e Vice-Président : Laurent DUPORGE, Conseiller Départemental du Pas-de-Calais, Maire de Liévin

5^e Vice-Président : Jean-Marcel GRANDAME, représentant de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ; Conseiller Municipal de Valenciennes

6^e Vice-Président : Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de l'Association des Communes Minières

Secrétaire : Aymeric ROBIN, Président de la CAPH, maire de Raismes

Trésorière : Béatrice DESCAMPS, Conseillère Départementale du Nord ; Conseillère Municipale de Thivencelle

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES MEMBRES FONDATEURS

Région Hauts-de-France :

- Frédéric LETURQUE - Conseiller Régional ; Maire d'Arras
- Sabine BANACH-FINEZ – Conseillère Régionale ; Adjointe au Maire de Noyelles sous Lens
- Salvatore CASTIGLIONE– Conseiller Régional ; Maire de Wallers
- Marie-Christine DURIEZ ; Conseillère Régionale ; Conseillère Municipale de Noyelles Godault
- Aurore COLSON – Conseillère Régionale ; Adjointe au Maire de Valenciennes
- Hakim ELAZOUZI– Conseiller Régional ; Adjoint au maire de Béthune
- Valérie BIEGALSKI – Conseillère Régionale ; Adjointe au Maire de Noyelles Godault
- Bernard BAUDE – Conseiller Régional ; Maire de Méricourt

Département du Nord :

- Mickaël HIRAUX - Conseiller Départemental ; Maire de Fourmies
- Béatrice DESCAMPS - Conseillère Départementale ; Conseillère Municipale de Thivencelle
- Valérie LETARD - Conseillère Départementale
- Josyane BRIDOUX - Conseillère Départementale ; Conseillère Municipale de Sin le Noble

Département du Pas-de-Calais :

- Emmanuelle LEVEUGLE – Conseillère Départementale ; Adjointe au Maire de Beuvry
- Laurent DUPORGE- Conseiller Départemental ; Maire de Liévin
- Philippe DUQUESNOY – Conseiller Départemental ; Maire de Harnes
- Sylvie MEYFROIDT - Conseillère Départementale ; Maire de Vendin-lès-Béthune

ACM du Nord-Pas de Calais :

- Cathy APOURCEAU-POLY - Conseillère Municipale d'Avion
- Bernard CZECH – Adjoint au Maire d'Auby
- Alain DUBREUCQ – Maire de Sains-en-Gohelle
- Jean-Pierre KUCHEIDA – Président de l'Association des Communes Minières
- Christian PÉDOWSKI – Maire de Sallaumines
- Joël PIERRACHE - Maire de Pecquencourt
- Alain SZABO – Maire d'Estevelles
- Jean-Michel SZATNY - Maire de Dechy

Etat :

- Laurent BUCHAILLAT- Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
- Laurent TAPADINHAS - Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France
- Hilaire MULTON - Directeur Régional des Affaires Culturelles Hauts-de-France
- Alain NEVEU– Délégué Interministériel pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais
- Sous-Préfet de l'Arrondissement de Valenciennes
- Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douai
- Sous-Préfet de l'Arrondissement de Lens
- Sous-Préfète de l'Arrondissement de Béthune

Les membres adhérents :

- Joël PIERRACHE - représentant de la CCCO ; Maire de Pecquencourt
- Marc DELECLUSE - représentant de la CCCO ; Maire de Rieulay
- Marine TONDELIER - représentante de la CAHC
- Bernard CZERWINSKI - représentant de la CAHC ; Maire de Drocourt
- Jean-François CARON - représentant de la CALL – Maire de Loos en Gohelle
- Alain ROGER - représentant de la CALL ; Maire de Noyelles sous Lens
- Jean-Marcel GRANDAME - représentant de la CAVM ; Conseiller Municipal de Valenciennes
- Didier JOVENIAUX - représentant de la CAVM – Conseiller Communautaire Délégué à Valenciennes métropole – Maire de Quérénain
- Aymeric ROBIN - Président de la CAPH – Maire de Raismes
- Salvatore CASTIGLIONE – représentant de la CAPH – Maire de Wallers-Arenberg
- Stéphanie STIERNON - représentante de Douaisis Agglo
- Freddy KACZMAREK - représentant de Douaisis Agglo
- Éric ÉDOUARD – représentant de la CABBALR, Artois-Lys Romane – Maire de Marles-les-Mines
- Ludovic IDZIAK - représentant de la CABBALR, Artois-Lys Romane – Maire de Calonne-Ricouart

Les membres associés :

- Grégory LELONG - représentant du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
- Brigitte LOUIS - Représentante de la Caisse des dépôts et consignations

Une équipe technique pluridisciplinaire

17 personnes composent l'équipe de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais dirigée par Catherine Bertram. Elles interviennent sur leurs différents chantiers dans un souci de polyvalence et de transversalité sur des thématiques aussi variées que la gestion du Bassin minier Patrimoine mondial, l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement, l'observation et l'évaluation et le rayonnement européen et international.

Christelle FORTIN

Assistante de direction
Responsable de la gestion des subventions



Christelle COCQ

Assistante
Gestion des assemblées
Site internet



Anne-Sophie MARTINOWSKI

Responsable Comptable,
Financière et Ressources Humaines



Jord MAITTE

Chargé de mission
Cartographie SIG



Camille GUERMONPREZ

Chargée de mission
Cartographie

Raphaël ALESSANDRI

Directeur d'études
Aménagement
du territoire



Aurélié MOUCHON

Chargée de mission
Patrimoine,
Urbanisme durable



Laurent DUQUENNE

Chargé de mission
Études socio-économiques



Catherine BERTRAM
Directrice

Virginie LAPIERRE
Responsable de la communication

Adeline BOUVIER
Chargée de communication

Gilles BRIAND
Directeur d'études
Développement opérationnel

Catherine O'MIEL
Directrice d'études

Sandrine BELLAND
Chargée de mission
Trame verte et Bleue,
Environnement

Marie PATOU
Chargée de mission
Patrimoine-Education,
Réseaux internationaux

Cyrille DAILLIET
Chargé de mission
Tourisme, loisirs,
itinérance

Sarah PERRIER
Chef de projet
Développement culturel



Terrils du Pays à Part ©Mission Bassin Minier

2. Le cadre stratégique



La « feuille de route » de la Mission

La Convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 de la Mission Bassin Minier fixe les orientations et les chantiers jugés prioritaires par l'Etat, le Conseil Régional des Hauts-de-France et les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette convention s'inscrit en prolongement des chantiers portés depuis 20 ans par la Mission, dans la valorisation et la capitalisation de ses savoir-faire, de son ancrage territorial, de sa capacité de mobilisation des acteurs du territoire, de valorisation du patrimoine et de son rôle déterminant en matière de gestion de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription et les enjeux qui en découlent constituent la trame centrale des missions dévolues à la Mission Bassin Minier. Elles définissent en effet son rôle primordial dans une des avancées les plus symboliques et porteuses de développement et de changement d'image de la période ouverte de l'Après-Mine.

Les signataires de cette convention réaffirment le caractère stratégique de cette inscription tant en termes d'attractivité du territoire, de changement d'image à l'extérieur mais aussi auprès de ses habitants, de sa capacité de résilience et comme atout de développement et de retournement économique, social et culturel.

Par ailleurs, cet objectif prioritaire s'inscrit dans un environnement en constante évolution. Le territoire du Bassin minier est doté de plusieurs structures d'ingénierie territoriale (agences d'urbanisme, Euralens, Mission Louvre Lens Tourisme, ...) complémentaires à l'émergence des pôles métropolitains et aux actions des collectivités dont l'articulation des interventions est une question primordiale afin de garantir une réelle synergie au service des acteurs du territoire et, avant tout, de ses habitants.

Enfin, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier signé en 2017 par les quatre signataires de la présente convention et par les 8 intercommunalités du territoire amplifie les ambitions en termes d'accélération des mutations urbaines du Bassin minier et de confort et d'habitabilité des anciens logements miniers. Il privilégie la prise en compte intégrée des enjeux de développement économique, de mobilité, d'emploi, de transition énergétique et d'amélioration des conditions de vie d'une population dont les indicateurs sociaux, de santé ou d'accès à l'emploi marquent encore un décalage persistant avec la moyenne des territoires nationaux. L'expertise de la Mission Bassin Minier au service des intercommunalités et plus généralement des signataires de l'ERBM contribue utilement à la bonne mise en œuvre de cet engagement.

L'intervention de la Mission devra s'adapter en fonction des capacités locales de conception des projets. Elle pourra accompagner mais aussi susciter l'émergence d'initiatives dans le cas d'absence de porteurs identifiés.



Vue sur le Bassin minier depuis Marles-les-Mines ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Les grands objectifs stratégiques et leurs objectifs opérationnels

La convention décline les objectifs 2021-2023 définis par la Mission Bassin Minier, autour de 3 grandes priorités stratégiques.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE N°1 : ASSURER LA GESTION DE L'INSCRIPTION DU BIEN BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET LA BONNE APPLICATION DU PLAN DE GESTION, COMME VECTEUR DE RÉSILIENCE DU BASSIN MINIER.

Les Objectifs opérationnels :

- Assurer une veille patrimoniale sur les éléments du Bien (patrimoine bâti et sites naturels), leur prise en compte dans les stratégies de planification, et porter une vigilance particulière sur les édifices miniers à enjeux dont les sites en péril.
- Accompagnement du dispositif de gouvernance et de suivi opérationnel de la gestion du Bien inscrit.
- Développer la dynamique d'appropriation et de valorisation du Bassin Minier « Patrimoine mondial ».
- Contribuer à la Destination Touristique Autour du Louvre Lens, en appui des acteurs du tourisme, par la promotion du Bassin minier Patrimoine mondial, de l'itinérance et des sports de nature.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE N°2 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER

Les Objectifs opérationnels :

- Faciliter par son expertise et sa capacité d'animation les opérations de rénovation des cités minières.
- Contribuer à l'appropriation du référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières.
- Participer au travail d'observation des évolutions du territoire en s'intégrant au « groupe-projet » dédié au Bassin Minier au sein du portail Internet Géo2France.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE N°3 : PARTICIPER À LA DYNAMIQUE ET À L'OUVERTURE DU BASSIN MINIER AUX TERRITOIRES VOISINS AFIN DE CRÉER DES SYNERGIES DE DÉVELOPPEMENT

Les Objectifs opérationnels :

- Participer à la réflexion autour de la relation Métropole lilloise-Bassin Minier qui constitue un espace à enjeux du SRADDET (flux de mobilité, développement économique, urbanisation...) via des groupes de travail thématiques.
- Contribuer à faire rayonner ce territoire au-delà de nos frontières et à en faire un démonstrateur de la transition juste à la française (mêlant environnement, culture, social, économie et tourisme).
- Participer aux initiatives menées avec les territoires belges sur la thématique suivante : la France et la Belgique partagent une géographie (Bassin minier transfrontalier : les quatre sites miniers eux aussi inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, et plus loin en Flandres la cité minière de Genk, modèle belge de transition réussie) et l'histoire (participation à la CECA) et rencontrent des problématiques analogues.
- Participer à voire initier des dynamiques de développement équilibré du territoire en cohérence avec les orientations du SRADDET (contribuer à la vulgarisation du SRADDET par l'identification d'opérations exemplaires sous forme de publication).



Cité Taffin à Vieux-Condé ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier



Cité Thiers à Bruay-sur-l'Escaut ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier



3. Revue d'études et de projets

Reconversion des grands sites miniers, programmes de requalification de l'habitat minier, implantation de nouveaux équipements, aménagement des espaces naturels... la Mission Bassin Minier a contribué – et contribue toujours – à de nombreux grands projets du territoire.

Dans ce cadre, elle a développé une méthodologie de « grand projet », passant notamment par la désignation d'un pilotage politique et technique, puis par la définition d'une ambition traduite dans un programme (concours d'idées, marché de définition) et enfin par le choix d'une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre garantissant un haut niveau de créativité (concours).

Pour chaque opération, elle apporte aux maîtres d'ouvrages un appui stratégique et technique au long cours, démontrant sa capacité à imbriquer les thématiques, les échelles spatiales et les logiques d'acteurs.

Sur les projets concernant le patrimoine minier en particulier, elle les aide à trouver des solutions équilibrées, permettant à la fois de protéger, aménager et valoriser ce patrimoine, pour qu'il continue d'exister pour les générations futures tout en évoluant et en intégrant des fonctions nouvelles, au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Voici une sélection non exhaustive des différents projets sur le territoire du Bassin minier sur lesquels la Mission Bassin Minier a apporté ou apporte sa contribution à travers l'éventail de son ingénierie.

Les études et expertise

ETUDE « ÉOLIEN » - 2021



Panorama sur le paysage minier et les éoliennes à Lauwin-Planque
©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Le Bassin minier est de plus en plus confronté au développement de parcs éoliens. S'ils restent pour l'instant en lisière du territoire, l'impact visuel commence à poser question vis-à-vis de l'inscription au Patrimoine mondial ou du classement des terrils au titre de la loi Paysage. La Mission Bassin Minier est régulièrement interrogée par les services de l'Etat sur cette question. Il s'agit ici d'un enjeu d'équilibre entre préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et développement des énergies renouvelables.

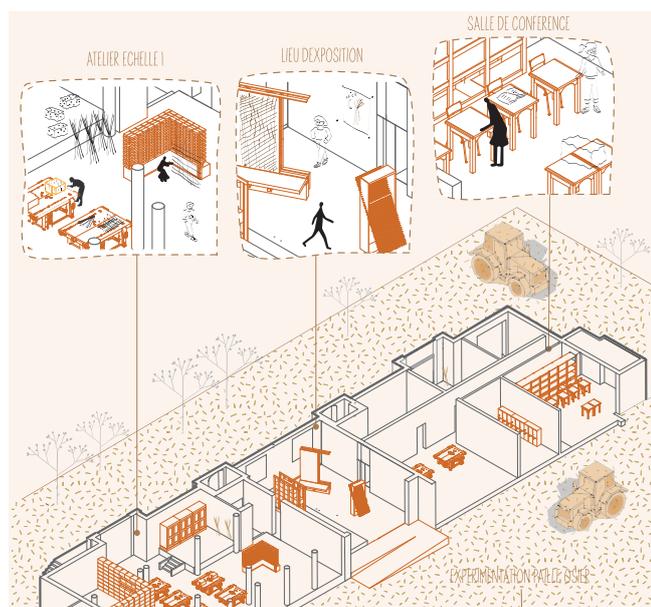
Force est de constater que l'on manque de doctrine claire sur le sujet et qu'il n'est pas toujours aisé de mesurer l'impact réel de ses grandes infrastructures sur la V.U.E. L'objectif n'est pas de rejeter par principe le développement des énergies renouvelables mais bien d'éviter qu'un développement non maîtrisé porte atteinte à la VUE.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

La Mission en partenariat avec la DREAL et la DRAC conduit en 2021 une étude pour définir les Aires d'Influence Paysagère. L'objectif est de donner aux développeurs, aux collectivités et aux services de l'Etat, un outil d'aide à la décision pour statuer sur les futurs projets.

CHAIRE PARTENARIALE "ACCLIMATER LES TERRITOIRES POST-MINIERS - 2021



Une des pages du dossier de présentation de l'atelier d'étudiants de l'ENSAPL sur le secteur de Frais Marais (Douaisis)

La Mission Bassin Minier et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille se sont associées à la Scuoladi Architettura de l'Université de Florence en Italie pour construire une chaire partenariale dans le Bassin minier. Cette chaire est une sorte d'université hors les murs. Elle souhaite rapprocher, autour de la question de la production architecturale, le monde de la recherche et de l'enseignement et les acteurs du Bassin minier : collectivités, habitants, société civile, acteurs économiques et de l'aménagement.

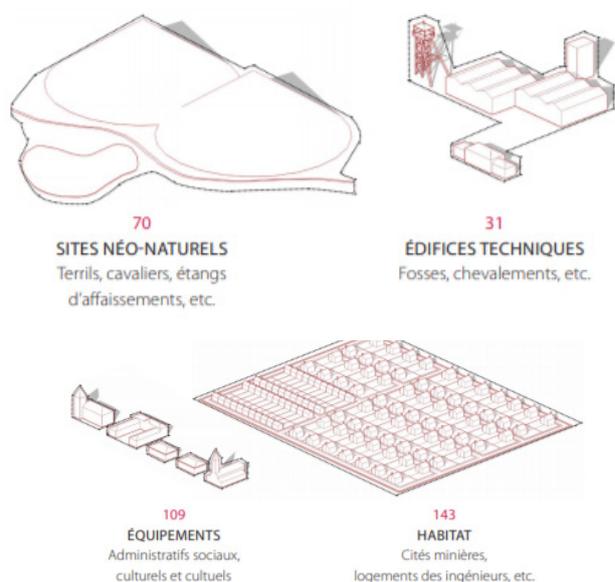
Le terme « climat » est pris ici au sens météorologique, mais aussi social, écologique et économique. La chaire partenariale « Acclimater les territoires post-miniers » interroge les outils de conception et les modes de fabrication du projet architectural et paysager. L'ambition est d'observer les situations qui mêlent des enjeux de qualité patrimoniale, de dégradations environnementales, de précarité énergétique et de fragilités sociales, écologiques et économiques.

Validée par le Ministère de la Culture, la chaire va progressivement monter en charge. En 2018, 2019 et 2020, elle a pris la forme d'ateliers territoriaux au cœur des quartiers miniers, de travaux d'étudiants sur des sites miniers à transformer et a permis de développer un programme de recherche grâce au lancement d'une première série de thèses en architecture.

En septembre 2021, à l'occasion de la biennale d'architecture à Venise, est lancé un réseau scientifique international qui s'intéresse au devenir de territoires issus d'anciennes exploitations minières sous leurs dimensions à la fois spatiales, socio-économiques, écologiques, paysagères ou encore esthétiques.

ÉTUDE POUR LA DÉFINITION D'UN OUTIL DE VEILLE PATRIMONIALE - 2020

353 ÉLÉMENTS



Analyse de la protection du bien en fonction du nombre d'éléments issue de la Phase 3 (veille) de l'étude pour l'identification des pressions urbaines et la protection de la VUE

La gestion d'un Bien aussi complexe et vaste que le Bassin minier Patrimoine mondial nécessite une veille patrimoniale. Celle-ci doit permettre d'anticiper au mieux les projets pouvant potentiellement impacter la Valeur Universelle Exceptionnelle. Elle doit pouvoir rendre compte le plus fidèlement possible de la manière dont évolue ce paysage culturel évolutif et vivant.

Du projet de grande infrastructure au projet d'un propriétaire privé dans une cité minière, en passant par la transformation d'une école ou la rénovation d'un quartier, le spectre des acteurs impliqués et des impacts potentiels est très large. Pour qu'il soit efficace, l'outil de veille devra s'adapter aux spécificités du Bassin minier Patrimoine mondial et au caractère éminemment évolutif du Bien.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

Afin de définir et concevoir cet outil, la Mission achève en 2021 une étude de définition pour choisir l'outil le plus approprié avec l'objectif d'une mise en place en 2021.



Pignon de maison dans la Cité Lemay à Pecquencourt ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Depuis l'inscription, de réelles avancées ont eu lieu en termes de protection et de prise en compte du patrimoine minier dans les projets urbains ou de rénovation. Cependant, trop d'exemples (démolitions, dénaturations, fermeture de cônes de vues,...) montrent encore la nécessité d'un référentiel commun à tous les acteurs que sont les gestionnaires de l'inscription (l'Etat et la Mission), les propriétaires et gestionnaires du Bien, les acteurs de l'aménagement et du développement.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

La Mission a donc conduit une étude sur les pressions urbaines et la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial. Cela a permis de :

- préciser et objectiver les interventions qui sont de nature à porter atteinte à la V.U.E.,
- construire un référentiel partagé pour orienter et qualifier les futurs projets pouvant impacter le Bien,
- poser les bases d'une veille patrimoniale adaptée à l'étendue du Bien et à la multiplicité des acteurs concernés.

Les guides

GUIDE PRATIQUE "DES PROJETS POUR MA MAISON DES MINES" - 2018

Le Bassin minier Nord – Pas de Calais compte près de 70 000 logements d'origine minière, dont 26 000 sont compris dans le périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial. Si la très grande majorité de ce parc est locatif et géré par des bailleurs sociaux, environ 1 500 logements appartiennent à des propriétaires privés qui manquent souvent d'information pour rénover convenablement leurs logements. Par manque d'information, de sensibilisation ou de conseils, ils peuvent être amenés à entreprendre des travaux qui peuvent à la fois nuire à l'aspect architectural de la maison et du quartier et être peu performant d'un point de vue technique et de l'isolation thermique.

La Mission Bassin Minier a donc élaboré un guide à destination des propriétaires occupants de maisons des mines dans le Bassin minier Patrimoine mondial. Ce document « grand public » a été conçu en allant à la rencontre d'habitants du bassin minier et avec le concours des ABF, des DDTM, des CAUE, des Services « habitat » des EPCI, des Espaces Info Energie, du CD2E, du Parc Naturel Scarpe Escaut. Ce guide vise à conseiller les propriétaires de « maisons des mines » dans leurs projets de rénovation et à les orienter vers les structures adaptées avec un double objectif :

- lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort dans les logements miniers,
- protéger et valoriser les qualités architecturales et paysagères des cités.

Si ce document a été, au départ, pensé pour les propriétaires de logements inclus dans le périmètre du Patrimoine mondial, il est bien entendu parfaitement adapté à l'ensemble des cités minières. Il a également vocation à outiller les organismes-conseil auprès des particuliers et à aider les services instructeurs dans la formulation de leurs avis.



Première de couverture du guide « Des projets pour ma maison des mines »

L'accompagnement aux projets de rénovation et de requalification

L'APPUI AUX GRANDS SITES MINIERS

LA CITÉ DES ELECTRICIENS À BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 2000 À 2019

Elle est l'un des plus vieux corons de la région, construit entre 1856 et 1861.

«Exceptionnelle » par son ancienneté et son état de conservation, elle a été hissée parmi les 5 grands sites miniers du Bassin minier. Outre des logements réhabilités, la cité est devenue un pôle culturel et touristique, accueillant des gîtes, des résidences d'artistes, ainsi qu'un centre d'interprétation sur l'habitat et les paysages miniers. Plusieurs récompenses lui ont été accordées, confirmant son caractère novateur.



Cité des Electriciens ©Guillaume Theys - Mission Bassin Minier



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Participation aux premières réflexions programmatiques, dès le milieu des années 2000, sans qu'il ressorte à ce stade d'idée consensuelle sur la reconversion du site.
- Participation, en 2010, à une première étude conduite par Pro-Développement, qui pose quelques bases d'une cité qui deviendrait un lieu de visite, témoin de l'histoire du logement minier.
- Rédaction du cahier des charges de consultation de maîtrise d'œuvre pour la création d'un centre d'interprétation sur les paysages, l'architecture et l'urbanisme miniers.
- Accompagnement de l'agglomération de Béthune-Bruay sur le suivi des études de maîtrise d'œuvre, confiées à une équipe conduite par Philippe Prost.
- Rôle central dans l'établissement du programme scientifique et culturel du projet, puisqu'il s'agit finalement de mettre en scène le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial.
- Transmission de contenu scientifique.
- Contribution de manière importante à la conception des dispositifs scénographiques.

LE SITE MINIER D'ARENBERG À WALLERS : 2008 À 2015



Fosse d'Arenberg, Wallers ©Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Fermée en 1989, la fosse d'Arenberg s'était trouvée une nouvelle vocation 3 ans plus tard en accueillant le tournage du film *Germinal* de Claude Berri. Devenu depuis 20 ans un lieu prisé pour de nouvelles réalisations cinématographiques, la Fosse d'Arenberg à Wallers est devenu un pôle économique dynamique dédié aux industries de l'image abritant centres de recherche et de formation, industries de programmes télévisuels, plateaux de tournage, studios de mixage... Le site est aujourd'hui un élément structurant du pôle d'excellence régional Pictanovo au côté de la Plaine Images à Tourcoing et la Serre Numérique à Valenciennes, le site a permis de conforter l'attractivité de la région comme terre de cinéma.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Accompagnement de la CAPH dans la mise en oeuvre d'un marché de définition jusqu'en 2015
- Participation à la rédaction du cahier des charges,
- Animation de réunions de programmation avec l'université
- Mise en place d'un comité de pilotage partenarial.

LE 9-9BIS : 2002 À 2015

Après 60 ans d'exploitation, puis 20 ans de fermeture, le site du 9-9 bis est rentré dans une nouvelle étape de sa vie, se dotant d'un projet culturel ambitieux, articulé autour de la valorisation patrimoniale et des pratiques musicales. Le projet de la reconversion du site s'appuie sur un équipement unique – le Métaphone © (Hérault Arnod Architectes) – salle de concert qui a ouvert ses portes en 2013, et qui constitue le 1er maillon d'une chaîne des pratiques musicales qui permet d'accompagner les musiciens tout au long de leur parcours d'apprentissage, de création et de diffusion (studios d'enregistrement, salles de répétition, résidences...) Témoignage saisissant des installations mécaniques nécessaires pour extraire le charbon, le site du 9-9 bis offre aux visiteurs un parcours d'interprétation de ces machines impressionnantes toujours à leur place. Depuis septembre 2016, la rénovation de la salle des douches ou dite « salle des pendus » a permis d'accueillir l'équipe du 9-9 bis et les studios d'enregistrement et se révèle également comme un lieu d'expositions temporaires et de diffusion par excellence.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Appui opérationnel à la conduite du projet auprès de la CAHC jusqu'en 2015 ;
- Aide au choix de la procédure de définition du programme
- Participation à l'ensemble de la procédure d'appel d'offre, de sélection des candidats et de choix final du projet lauréat.
- Co-animation et participation aux ateliers de réflexion sur les orientations programmatiques. La Mission Bassin Minier est d'ailleurs à l'origine du concept de chaîne des pratiques musicales singularisant aujourd'hui le projet de reconversion du 9-9 bis.
- Rôle central dans la rédaction de la réponse de l'appel à projets dans le cadre de la mesure « excellence territoriale » du programme FEDER 2007-2013. Cela a permis de décrocher une subvention de 3,5 M€ pour les premières phases de travaux !
- Co-pilotage du groupe de travail sur les orientations du projet culturel et la configuration de la future équipe d'animation et de gestion du site.
- Animation du groupe de travail sur la programmation muséo-scénographique des bâtiments des machines, en lien étroit avec les exigences de l'inscription au Patrimoine mondial



Ensemble minier du 9-9bis, Oignies ©Jean-Michel Adnré - Mission Bassin Minier

LES SITES MINIER EN DANGER, BÂTIMENTS EN PÉRIL - 2017

Une dizaine de sites sur les 353 éléments du Bassin minier Patrimoine mondial sont en danger et menacent de disparaître. Parmi ceux-ci, on compte :

- Chevalement de la Fosse n°2 à Anhiers
- Fosse n°13 bis à Bénifontaine
- Château des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut
- Camus Haut à Annay-sous-Lens
- Salle des bains-douches de la Fosse n°12 à Loos-en-Gohelle
- Fosse n°1bis à Noeux-les-Mines
- Chevalement de la Fosse n°5 à Billy-Berclau
- Salle des bains-douches de la Fosse n°7 à Barlin
- Fosse n°6 à Haisnes- lez-la-Bassée
- Fosse Mathilde à Denain



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Etablissement de diagnostics techniques des bâtiments concernés et définition des travaux d'urgence à engager ;
- Accompagnement de la réflexion programmatique et recherche d'opérateurs privés ;
- Identification des sources de financement et mise en place d'une ingénierie efficace ;
- Appui technique auprès des collectivités : accompagnement des démarches de reconversion (définition des programmes et des usages des sites dans un souci d'équilibre et de complémentarité sur le territoire)
- Ingénierie financière des projets.
- Lancement d'une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour récolter des fonds mais surtout mobiliser les habitants et les élus autour de cette cause commune : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/patrimoine-minier-en-danger
- Signature d'une convention de partenariat avec l'EPF, les collectivités et les repreneurs potentiels, qui permet une mesure exceptionnelle de prise en charge



PATRIMOINE MINIER EN DANGER



Souscription, en lien avec la Fondation du Patrimoine, pour la sauvegarde du patrimoine minier en danger

L'APPUI AUX PROJETS URBAINS

LES CITÉS-PILOTES - 2010

L'opération « cités-pilotes » a débuté en 2010, il s'agissait alors de répondre à une question urgente qui jusqu'alors n'avait jamais été posé en ces termes : comment concilier protection d'un patrimoine exceptionnel inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco et contraintes de gestion d'un parc social ancien ? 24 000 logements, 124 cités minières, à la valeur patrimoniale remarquable, incarnent à la fois la mémoire et l'avenir du territoire. Cette question s'est très vite traduite par une ambition de l'ensemble des partenaires (Mission Bassin Minier, Etat, Départements, Conseil Régional) de faire des 5 cités minières retenues (listées un peu plus bas) des exemples de rénovation réussie aussi bien d'un point de vue patrimonial, urbain, social qu'environnemental. Le coût total de ce premier programme sur les 5 cités-pilotes, toutes dépenses engagées confondues, s'est monté à 66,5 M€ investis en 5 ans. Ce montant comprend 32 M€ mobilisés pour la réhabilitation des 650 logements concernés, dont 3,3 M€ d'aide exceptionnelle de la Région, de l'Etat et de l'Europe au regard de leur valeur patrimoniale, ainsi que 34,5 M€ (dont 21,5 M€ de soutien exceptionnel de l'Etat, de la Région et des Départements) qui ont été investis sur les espaces publics (enfouissement des réseaux, places publiques, aires de jeux, ...) et les équipements (salle des fêtes et polyvalente, gîtes touristiques, ateliers d'artiste, centre d'interprétation sur l'habitat minier).

Les 5 cités-pilotes :

- Cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière
- Cité Bruno à Dourges
- Cités Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt
- Cité Taffin à Vieux-Condé
- Cité Thiers Ancienne à Bruay-sur-l'Escaut



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Mise en place d'une gouvernance
- Mise en place d'une ingénierie financière
- Mise en place d'un pilotage technique spécifique
- Animation

Film « Cités minières pilotes
Bassin minier Patrimoine mondial »
(http://bit.ly/cites_pilotes_BMPM)



Bilan des Cités pilotes à retrouver sur
le centre de ressources de la Mission
Bassin Minier
www.ressources.missionbassinminier.org



Cité Bruno, Dourges ©Mission Bassin Minier

Aujourd'hui, la rénovation des 5 cités est achevée, mais au-delà de ces opérations ponctuelles, la démarche « cités pilotes » a surtout permis de proposer une nouvelle approche et méthode dans la manière de prendre en compte la protection du patrimoine dans la rénovation des cités minières. Le bilan effectué sur ces premières opérations a en effet permis de définir un référentiel qui donne aux collectivités et aux bailleurs du parc minier des recommandations pour protéger et valoriser la Valeur Universelle et Exceptionnelle lors des futurs projets de rénovation des cités minières.

Au-delà de l'aspect patrimonial, l'opération « cités-pilotes » a permis de proposer une manière différente d'aborder la question de leur rénovation. En effet à travers l'enjeu patrimonial, c'est en fait la dimension intégrée des projets qui a émergée et qui est devenue la règle pour les cités visées par l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

L'ÉCO-QUARTIER DE MÉRICOURT - 2018



Eco-quartier, Méricourt ©Mission Bassin Minier

Les 7 hectares de l'ancien carreau de fosse 4/5 sud à Méricourt font l'objet d'une transformation exemplaire en éco-quartier, regroupant logements, équipements et services publics.

Si l'ancienne friche minière créait autrefois une rupture entre le centre-ville et les cités minières, le nouveau quartier s'attache au contraire à recréer du lien entre ces 2 entités urbaines. L'élément moteur du projet a été l'ouverture de la médiathèque « La Gare » en novembre 2011,

un équipement culturel structurant, primé par l'ADEME et la Région pour ses qualités environnementales (HQE). Une première tranche d'espaces publics a été réalisée en 2010-2011, et une première opération de logements a été livrée par Pas-de-Calais Habitat fin 2014. La commune a maintenu le cap d'une ambition élevée : construction d'un restaurant municipal et d'un centre social dans le même bâtiment, suivant les principes d'une architecture écologique, mise en place d'un fonctionnement en circuits courts, favorisant la production in situ, luttant contre le gaspillage et favorisant l'échange intergénérationnel ... Toutes ces ambitions se combinent et justifient que l'éco-quartier ait été labellisé au niveau national.

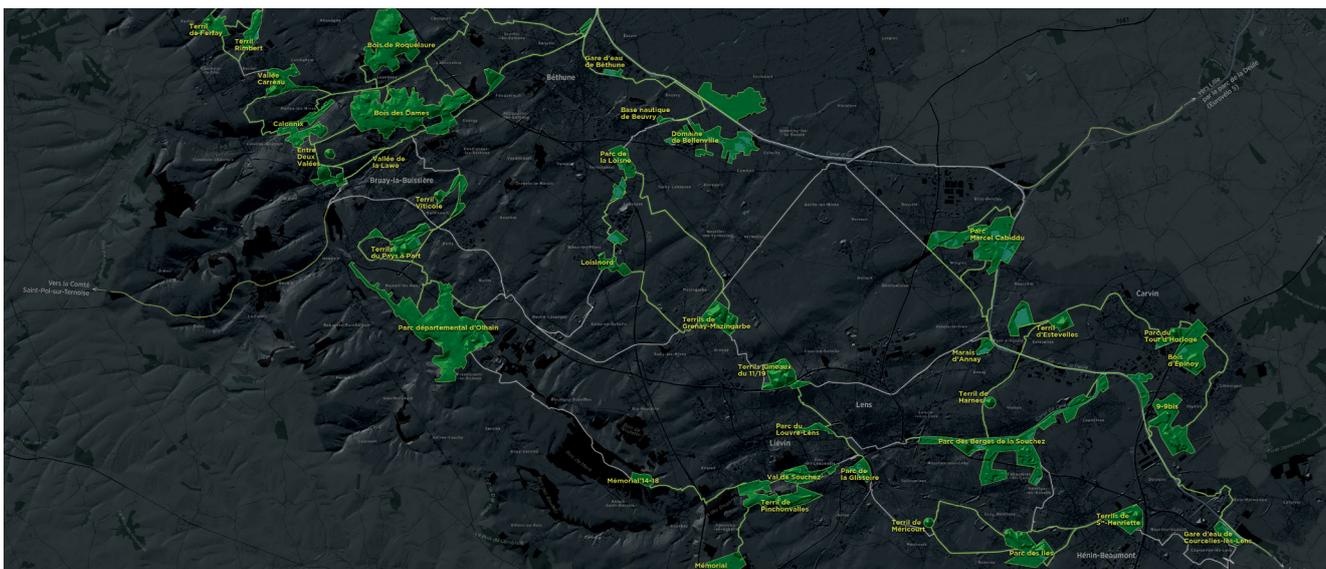


RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Accompagnement de la commune dans la définition de son projet, dans le choix des architectes et de l'aménageur
- Veille au maintien des ambitions de départ, afin de favoriser l'émergence de références significatives dans le bassin minier.
- Préservation de la mise en réseau du projet, l'identification de nouveaux acteurs-partenaires potentiels.

La Trame Verte et Bleue

LA CHAÎNE DES PARCS - 2021



Carte de la Chaîne des Parcs ©Mission Bassin Minier

La Chaîne des Parcs, imaginée par le paysagiste Michel Desvignes, est l'héritière du schéma de la trame verte et bleue du Bassin minier, conçu par la Mission Bassin Minier au début des années 2000. Le paysagiste aura cette révélation de l'incroyable richesse paysagère du territoire lors d'un périple en haut du terril de Fouquières-lez-Lens. Vu d'en haut, le territoire apparaît structuré par ses vides, ses espaces non bâtis, Michel Desvignes propose alors d'agréger ces espaces en une chaîne des parcs constituée de grands ensemble paysagers qui forment ensemble une chaîne de lieux, de liens et d'usages sur le département du Pas-de-Calais. D'abord 7 en 2015, puis 11 en 2019, ces parcs sont vus comme des unités opérationnelles, c'est à dire une échelle à laquelle il faut encourager les maîtres d'ouvrage, villes, EPCI, Départements, gestionnaires de sites, à travailler ensemble. Et c'est là sans doute la principale vertu de la Chaîne des Parcs que d'avoir favorisé des coopérations à des échelles plus efficaces. En 2021, le Département du Nord a entériné le fait d'entamer un travail identique.

L'ARÉNA TERRIL TRAIL - 2020



Aménagement de l'Arena Terril Trail ©Ville de Noyelles-sous-Lens

Dans le cadre du Parc des Berges de la Souchez, le terril 94-94a a été rapidement identifié comme un point d'intensité mais sans usage caractérisé autre que la fonction de belvédère. N'ayant pas encore été touché par une renaturation riche écologiquement, il offrait alors un terrain de réflexion assez ouvert en terme de programmation. La Mission a saisi cette occasion pour proposer la création d'un équipement unique, original, qui s'inscrirait dans la stratégie globale de valorisation du Bassin minier par la pratique des sports de nature : un stade de trail.

La Mission a ainsi convaincu la Ville de Noyelles-sous-Lens de nommer une personne en charge de l'animation et du développement de l'Arena Terril Trail. La Mission poursuit ses missions de conseil afin de faire de cet équipement singulier un outil de rayonnement et d'attractivité pour la Ville et le Bassin minier.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Accompagnement de la démarche depuis l'origine en mettant à disposition de l'association Euralens, porteuse initiale de la démarche, puis du Pôle Métropolitain de l'Artois, sa connaissance fine du territoire pour identifier les lieux et les liens qui constitueront précisément la Chaîne des Parcs
- Accompagnement des maîtrises d'ouvrage dans l'élaboration des programmes d'aménagement des premières unités opérationnelles : parc centralité, parc des Berges de la Souchez, Entre deux Vallées, mais aussi dans le suivi des études de cas (Arc Nord, Lys Romane)
- Alimentation de la démarche Chaîne des Parcs, de ses réflexions sur le développement des sports de nature en proposant notamment la création d'un stade de trail sur le terril 94-94a de Noyelles Sous Lens
- Contribution à l'élaboration de la stratégie de signalétique de la Chaîne des Parcs, très concrètement, à partir des propositions établies par un bureau d'études spécialisé, en accompagnant les maîtres d'ouvrages dans les plans de jalonnement et d'implantation de différents éléments de signalétique
- Contribution aux différentes éditions de la Fête de la Chaîne des Parcs, comme membre actif du comité technique de programmation, mais aussi comme organisateur du Trail des Pyramides Noires, un Ultra Trail de 110 km dont tous les sites traversés appartiennent à la Chaîne des Parcs



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Rédaction du programme d'aménagement
- Accompagnement des travaux
- Mission de conseil sur la définition d'une animation sur le site.

LA CHAÎNE DES TERRILS DU BASSIN MINIER DU NORD DE LA FRANCE : APPUI À L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF DE CANDIDATURE ET ANIMATION DU SITE CLASSÉ - 2015



Terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle ©Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France

Le 28 décembre 2016, l'Etat français a décidé par décret le classement de 78 terrils formant « La chaîne des terrils du Bassin minier du nord de la France ». C'est une reconnaissance pour les terrils à laquelle la Mission Bassin Minier a œuvré dès 2011, en apportant notre expertise et connaissance du territoire et co-rédigeant avec la DREAL Hauts-de-France le dossier de classement. Par ce classement, la France estime que les terrils contribuent à la notoriété des paysages français. Cette évolution des regards est le fruit du travail, débuté dans les années 1970, de nombreux acteurs du Bassin minier au premier rang desquels le CPIE Chaîne des Terrils, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, propriétaires et gestionnaires de ces sites. Ce classement a pour objectif de transmettre les terrils aux générations futures en bon état de conservation, pour que perdure la mémoire minière et la richesse naturelle des terrils. Il implique donc une attention particulière concernant leur gestion et leur aménagement. Si des règles sont à observer, le classement n'est pas là pour figer un paysage qui doit encore évoluer. Il vise à concilier harmonieusement projet, gestion et protection de l'esprit du lieu.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Mise en place, en 2015, d'un groupe de travail rassemblant l'Etat, les Départements, les EPCI, l'EPF, EDEN 62 et la Chaîne des terrils
- Edition d'un « Guide réglementaire et technique à l'attention des propriétaires et gestionnaires du site classé » issu des réflexions et travaux issus de ce groupe de travail
- Réalisation d'un index des terrils et une plaquette destinée au grand public (en cours de réalisation)

LE CHEMIN DES GALIBOTS - 2010



Chemin des Galibots ©Communauté de Communes de Coeur d'Ostrevent

Le Chemin des Galibots est un projet commun porté par la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Douaisis, qui s'inscrit dans le cadre du Schéma de la Trame verte et bleue, prévoyant la mise en place d'un réseau d'itinéraires dédiés aux « modes doux » dans le Bassin minier.

Cette boucle de randonnée de 36 km emprunte les anciennes voies ferrées de la Compagnie des mines d'Aniche, appelées « cavaliers », qui reliaient l'ensemble des carreaux de fosses et terrils du Douaisis. Elle a été aménagée en 2009-2010, 16 km ayant été pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, et les 20 km restants par le Cœur d'Ostrevent.

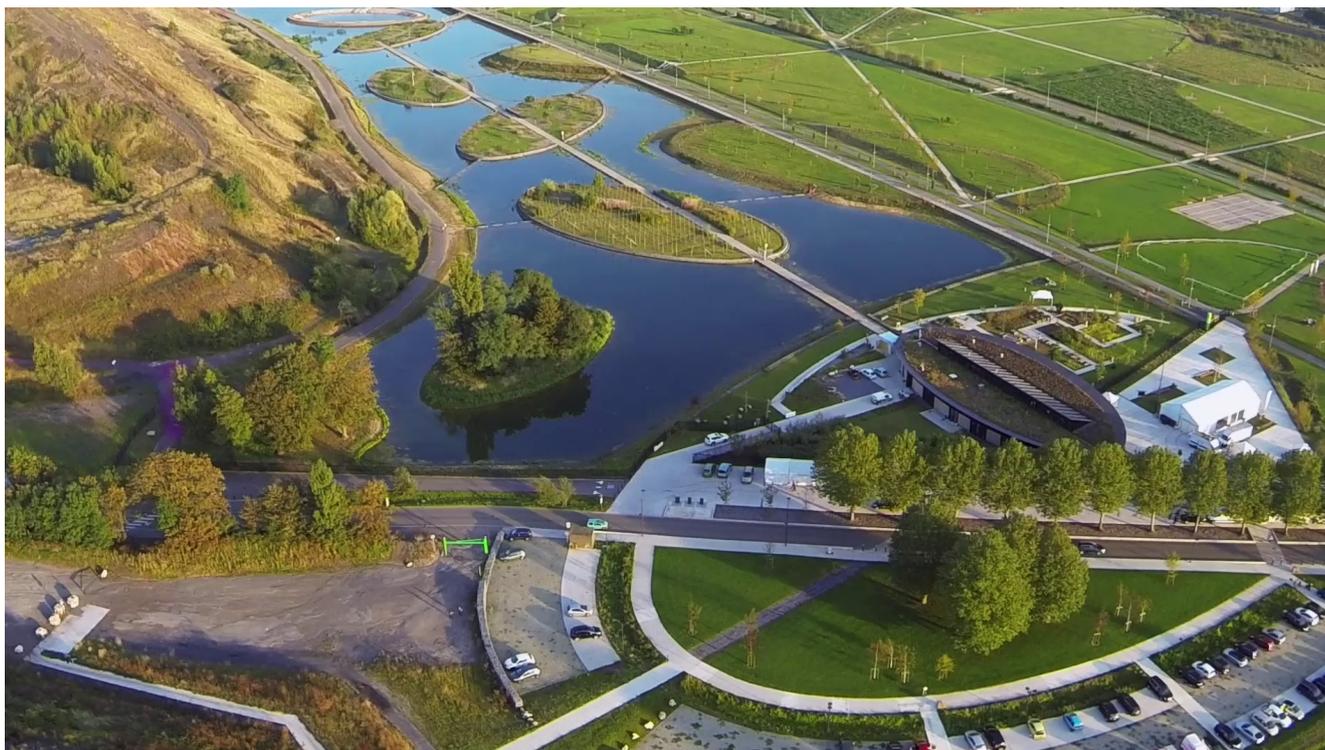
La vocation de cette boucle, qui relie des espaces naturels comme le Terril des Argales à Rieulay, le Terril Sainte-Marie à Auberchicourt, le Bois de Montigny-en-Ostrevent, le Parc des Renouvelles de Dechy, le Vivier de Sin-le-Noble, le Grand Marais de Guesnain... est d'offrir aux espèces animales et végétales un cadre privilégié pour se développer et se déplacer. Il s'agit aussi de permettre aux promeneurs – piétons et cyclistes – de découvrir les richesses du patrimoine naturel, mais aussi du patrimoine bâti situé aux lisières du chemin.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Accompagnement de la Communauté de Communes de Coeur d'Ostrevent, dès 2001, sur la mise en oeuvre d'un projet de trame verte
- Proposition de tracé de 25 circuits (sur l'ensemble du Bassin minier) pouvant permettre de renforcer le maillage de la Trame verte et bleue et accompagnement de la CCCO et la CAD dans la mise en oeuvre opérationnelle du circuit de la Trame verte et bleue pour le chemin des Galibots
- Récolte de données et de références techniques, consignées dans un cahier technique présentant des éléments de méthodes utiles à chaque étape de conception des itinéraires

LE PARC DES ILES DE DROCOURT - 2006



Parc des Îles à Drocourt ©Ulloa Films

Le site des anciennes cokeries de Drocourt est devenu aujourd'hui un vaste espace de nature au cœur de la ville, recomposant le paysage en profondeur. En 2006, l'Agglomération d'Hénin-Carvin prend possession des 60 hectares défrichés et dépollués de la cokerie de Drocourt. Elle décide d'y développer un parc naturel urbain. Aujourd'hui, les 160 hectares de friches industrielles ont laissé place à un grand parc naturel urbain, inauguré en décembre 2013. L'opération, répond à plusieurs ambitions : offrir un espace récréatif de proximité, favoriser la pratique de sports de nature (VTT, course, roller...) et accompagner une renaturation riche en biodiversité.

Le parc s'articule autour d'une trame de petites îles, où cohabitent jardins thématiques, prairies, zones humides, liaisons inter-quartiers... Il accueille également Aquaterra, un équipement de sensibilisation et de médiation sur le développement durable, qui a ouvert ses portes en septembre 2013. Il est aussi devenu un lieu de passage pour de nombreux événements sportifs, dont le Trail des Pyramides Noires organisé par la Mission Bassin Minier. Dans le cadre de son action pour le développement des sports de Nature, la Mission Bassin Minier est également usager du site mais aussi médiateur entre la collectivité et les représentants du monde sportif, notamment les fédérations.

Le Parc des Îles constitue ainsi un pôle structurant de la Trame verte et bleue du bassin minier, illustrant son objectif de reconquête environnementale. Il intègre également la Chaîne des Parcs, dans le cadre de la dynamique Euralens, et de la destination « Autour du Louvre-Lens ».

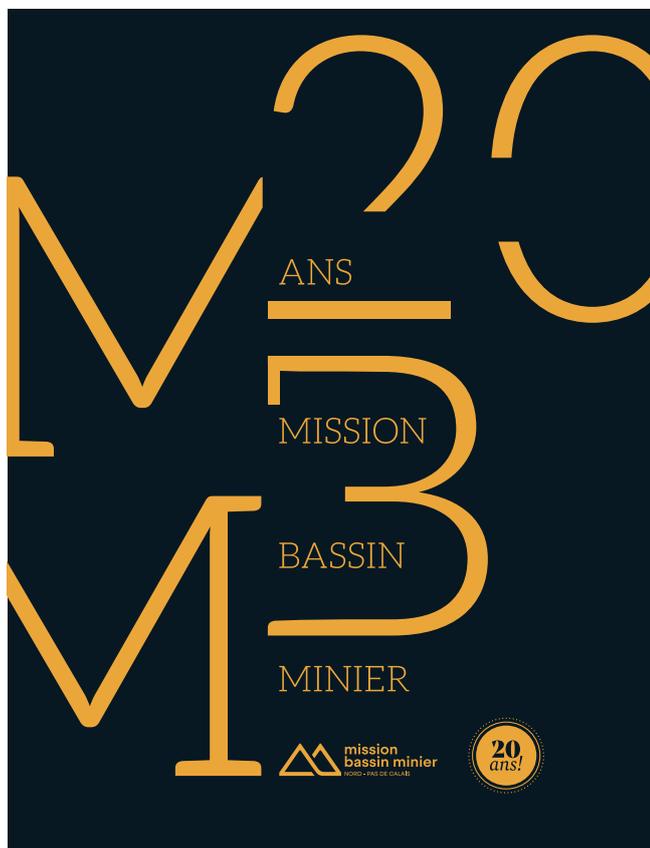


RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Accompagnement de l'Agglomération dans la définition de son programme, dans la consultation dans le cadre d'un concours de paysagiste remporté par l'agence ILEX (rédaction du cahier des charges, analyse des candidatures et des propositions des équipes retenues) puis pendant toute la phase de conception du projet.
- Appui méthodologique, mais aussi appréhension particulière de l'imbrication des échelles spatiales et des logiques d'acteurs
- La Mission poursuit l'accompagnement de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin en proposant de nouvelles activités, de nouveaux aménagements qui voient le jour progressivement (parcours d'orientation, labyrinthe végétal, parcours sportif...).

L'observation et l'évaluation

20 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE



Couverture du livre des 20 ans de la Mission Bassin Minier

Depuis sa création en 2000, la Mission Bassin Minier appuie les collectivités locales dans le montage de leurs projets. C'est à partir de cette approche de terrain qu'est née la démarche d'observation de la Mission.

Dès 2005-2006, la Mission a orienté sa démarche au sein de l'observatoire social et urbain du Bassin minier. Elle y a développé des travaux liés au suivi fin de l'évolution du peuplement des cités minières et des risques de paupérisation inhérents.

La Mission a ainsi été progressivement reconnue comme un interlocuteur incontournable sur le Bassin minier, mais pas seulement. Au niveau local et supra-Bassin minier, la Mission est aussi un partenaire privilégié, notamment des services de la Région Hauts-de-France, de ceux des Départements du Nord et du Pas-de-Calais, mais également des collectivités locales ou des ingénieries comme Euralens ou l'Agence d'Urbanisme de l'Artois.



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Suivi des démarches jusqu'à la co-construction et co-animation. Elle veille à toujours appliquer un principe de subsidiarité afin de tenir compte de la réalité des ingénieries présentes.
- Production d'analyses et d'études permettant d'orienter les choix des élus et des partenaires, dans la mise en place de leur stratégie face aux enjeux transversaux du Bassin minier.
- Valorisation des études spécifiques, contributions à des schémas ou outils, sous la forme de publications et de cartographies.

LE PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN MINIER - 2021

Dans la volonté de rendre compte de la situation de la population du territoire et de son évolution, un suivi a été mis en place par la Mission Bassin Minier en s'appuyant sur les données du recensement de la population de l'Insee de 2014, au niveau communal à l'échelle de la région Hauts-de-France (avec une comparaison nationale avec les autres régions françaises de France métropolitaine). Il a permis la publication en 2018 d'un état des lieux de la situation socio-économique du Bassin minier, agrémenté de cartographies, qui vient rappeler les spécificités du territoire et attester de l'importance de l'échelle du Bassin minier.

Un document "bilan et perspectives des 20 ans" de la Mission Bassin Minier publié en 2020 contient un travail d'actualisation de ce portrait retraçant les évolutions intervenues. Pour apprécier la situation et l'évolution du Bassin minier, une vingtaine d'indicateurs ont été retenus. Fondés sur la même source, l'INSEE, ils offrent la possibilité d'une photographie en 2016 (indicateurs de situation) et d'une analyse comparative depuis 1999, le plus souvent, ou 2006 (indicateurs d'évolution). Ils sont considérés à deux échelles, à savoir le Bassin minier pris dans sa globalité, mais aussi pris dans la diversité de ses composantes (communautés de communes et d'agglomération, communes).

Mobilisés dans le cadre de différents partenariats, ces indicateurs chiffrés mettent en évidence des évolutions contrastées qu'il s'agisse de positionner le Bassin minier dans son environnement régional et national ou d'apprécier les mutations intervenues en son sein.

Ce travail sera régulièrement enrichi avec les acteurs du territoire afin de tenir compte des événements sanitaires récents. Qu'il s'agisse de santé ou d'emploi (pour ne citer que ces deux thèmes), eu égard à la présence de populations déjà (très) fragiles, le regard porté à ce jour devra faire l'objet d'une observation fine.

L'ÉTUDE "DRIVES" À L'ÉCHELLE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE - 2018

Dans le cadre de la poursuite des démarches d'observation menées sur le grand commerce, qui avaient donné lieu en 2008 à l'élaboration d'un atlas commercial des surfaces de vente de plus de 300 m² réactualisé en 2010, la Mission a souhaité donner une orientation nouvelle à ses travaux en privilégiant des études plus thématiques. Une analyse a ainsi été consacrée aux drives. Réalisée à partir des données communiquées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France, l'étude s'est attachée dans un premier temps à définir le concept du drive, puis à mieux comprendre les dynamiques de développement de cette nouvelle forme de commerce. Enfin l'analyse a abordé les questions et interrogations que ne manque pas de soulever ce concept au regard des enjeux d'aménagement du territoire et de mobilité. Un zoom à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille a permis d'illustrer et de rendre compte de la situation et des problématiques associées sur ce territoire. L'étude a donné lieu à une publication en 2018.

LE MUSÉE DU LOUVRE-LENS, À L'ORIGINE DE LA DYNAMIQUE EURALENS - 2004

6 mois après l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ouverture du Louvre-Lens en décembre 2012 a ouvert des perspectives nouvelles pour le développement urbain et économique du territoire, renforçant son attractivité et la dynamique de projets.

En 2009, l'association Euralens est créée, chargée de tout mettre en œuvre pour que le territoire profite le plus possible des retombées économiques, sociales, culturelles et touristiques liées à l'attractivité du musée.

Aujourd'hui, la Mission Bassin Minier est un partenaire privilégié d'Euralens, qu'elle accompagne dans sa stratégie de développement urbain avec la Chaîne des Parcs, de développement économique avec la création de clusters et le rayonnement touristique de la Destination ALL-Autour du Louvre-Lens) et dans le processus d'observation et d'évaluation, au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective.



Couverture du livret PIC de 2019



Couverture du document de l'étude sur les Drives



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Participation, dès 2004, à l'ensemble des travaux préalables à l'implantation du musée
- Interpellation de l'ensemble des acteurs sur la nécessité de mettre en place un dispositif de gouvernance adapté, seul à même d'enclencher un « effet Louvre-Lens »
- Membre fondateur de l'association Euralens (désignant à la fois le territoire qui accueille le Louvre, le projet collectif que se donnent les acteurs de ce territoire), créée en 2009
- Conception et réalisation en lien avec Euralens de la plaquette annuelle Chiffres-clefs et impacts du Louvre-Lens au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective.

La coopération européenne et internationale

L'ITINÉRANCE À VÉLO : LE TRIANGLE DE WEIMAR - 2018



Voyage d'études en 2018 dans la Ruhr (Allemagne), dans le cadre du cercle de coopération du Triangle de Weimar ©Mission Bassin Minier

En 2001, un accord de coopération trilatérale entre la Région Hauts-de-France, la Rhénanie-Nord Westphalie et la Silésie, il est appelé « Triangle de Weimar ». La Région Hauts-de-France, la Voïvodie de Silésie et la Rhénanie du Nord-Westphalie constitue un triangle régional de Weimar. Ce partenariat a été renouvelé en juillet 2018 à Lille. Des actions sont menées à tour de rôle par chacune des régions, Le Sommet des jeunes, Les échanges d'experts, et des résidences d'artistes. Cela se traduit notamment par l'organisation annuelle depuis 2001, d'un « sommet des jeunes du triangle de Weimar » et par un programme INTERREG III C « Triangle régional de Weimar » entre 2004 et 2006.

RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Participation, en 2018, à un voyage d'étude, en Pologne, sur la thématique du « tourisme à vélo au sein des anciens bassins industriels », organisé dans le cadre du cercle de coopération du Triangle de Weimar.

LA MISSION BASSIN MINIER INSPIRE LA CHINE - 2017

La Chine doit opérer sa reconversion énergétique et se voit contrainte de fermer ses nombreuses mines de charbon. La province de Shanxi, grande province charbonnière chinoise, est tout particulièrement concernée par l'impératif d'une reconversion profonde, tant au niveau environnemental que social. Le Bassin minier Nord-Pas de Calais fait figure de modèle de réussite auprès des experts chinois notamment en matière de protection et de valorisation du patrimoine industriel et de développement touristique.

La Mission Bassin Minier partage donc cette expérience et représente le territoire dans le cadre de conférences, de séminaires ou de missions d'expertise.

LA MISSION BASSIN MINIER A EFFECTUÉ UNE MISSION D'EXPERTISE AUPRÈS D'ICOMOS CHINA LORS DU 2^E FORUM CHINOIS DU PATRIMOINE INDUSTRIEL À HUANGSHI EN 2019.



Intervention de Catherine Bertram lors du forum chinois du patrimoine industriel à Huangshi en 2019 ©Mission Bassin Minier

RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Réalisation d'une mission d'expertise en matière de protection et de valorisation du patrimoine industriel, concrétisée par des visites de sites industriels, une table ronde internationale, une intervention dans le forum.

LA MISSION BASSIN MINIER A TRAVAILLÉ AVEC LE CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL ET NATIONAL GEOGRAPHIC SUR LE PROJET "WORLD HERITAGE JOURNEYS IN EUROPE".

Le Bassin minier Patrimoine mondial a été l'un des 5 sites français retenus en mai 2017 par le Centre du patrimoine mondial pour faire partie du projet "World Heritage Journeys in Europe". Co-financé par l'Union Européenne, le projet a pour objectif de créer des itinéraires transeuropéens afin de promouvoir les inscriptions au Patrimoine mondial et renforcer le tourisme culturel principalement vers les marchés chinois et américain.

[Site du projet «World Heritage Journeys in Europe»
\(https://visitworldheritage.com/\)](https://visitworldheritage.com/)



RÔLE DE LA MISSION BASSIN MINIER

- Participation aux échanges en France et à l'étranger pour la mise en place de ce projet
- Relais via les réseaux de la Mission des supports de communication du projet (site web, bookazine, brochure...)
- Accueil du blogueur voyage de renommée internationale Michael Turtle pour lui faire découvrir le Bassin minier Patrimoine mondial.



Michael Turtle sur les terrils du Pays à Part ©Mission Bassin Minier



Mapping sur la façade de la piscine Art déco de Bruay-La-Buissière lors du 5^e anniversaire de l'inscription en 2017 ©Pidz - Mission Bassin Minier

4. Des temps forts à la rencontre des habitants



Les sorties du Bassin minier Patrimoine mondial

Pendant 7 ans, chaque année en juin, le Bassin minier célébrait l'anniversaire de son inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. Durant 15 jours, environ 80 manifestations autour de l'inscription, du patrimoine et son histoire – visites, expositions, balades, spectacles et animations – étaient proposées par les collectivités, associations et offices de tourisme, de Auchel à Condé-sur-Escaut. La Mission Bassin Minier assurait la coordination de cette quinzaine festive, invitant l'ensemble des acteurs du territoire à se mobiliser et proposer des animations. Depuis 2020, cette quinzaine festive s'est transformée en saison culturelle. Le Bassin minier Patrimoine mondial ne se célèbre plus uniquement pendant 15 jours en juin mais tout au long de l'année avec nos partenaires originaux.

La 3^e édition de l'opération qui a eu lieu du 20 juin au 5 juillet 2015 a particulièrement retenu l'attention avec son embrasement successifs des terrils du Bassin minier d'Est en Ouest le 27 juin qui a rencontré un succès populaire. Plus de 15 000 personnes avaient répondu présents à l'événement. Celui-ci a été rendu possible grâce à une communication efficace qui a su s'appuyer sur la force de frappe des réseaux sociaux. L'important relai de la presse



Embrasement des terrils lors du 3^e anniversaire de l'inscription en 2015
©Daniel Dylag - Métropolille-images

régionale mais également le financement participatif via la plateforme de crowdfunding My Major Company.

En juin 2017, 12 890 personnes ont participé aux festivités liées aux 5 ans d'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

2022 marquera le 10^e anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Une programmation spécifique est prévue tout au long de l'année pour l'occasion.

En savoir + : www.bassinminier-patrimoinemondial.org/les-sorties-du-patrimoinemondial

ZOOM SUR

Depuis 2019, Le Ballet du Nord - Centre Chorégraphique National a rejoint cette dynamique avec « les bals chorégraphiques du Patrimoine mondial ». C'est de la rencontre avec les habitants du territoire du Bassin minier que naissent les chorégraphies proposées durant les bals qui célèbrent le « danser ensemble ». Vecteurs de lien social, les bals permettent de (re) nouer avec la fierté d'une histoire commune, celle de la mine.

En 2019, plusieurs bals avaient eu lieu dans les communes de Harnes, Mazingarbe, Wingles et Lens. plus de 100 danseurs-complices s'étaient réunis dans le Musée du Louvre-Lens pour un grand final , haut en couleurs !



Les Bals chroégraphiques du Patrimoine mondial au Musée du Louvre-Lens en 2019 ©Benoit Faidren

En 2020, la Mission Bassin Minier et Le Ballet du Nord ont également organisé un happening sur le terril du site du 9-9bis à Oignies qui a mobilisé une centaine de danseurs amateurs. Ils ont imaginé une chorégraphie qui a été reproduite en simultané sur le terril début juillet. Le happening a ensuite été diffusé sous forme de vidéo sur les réseaux sociaux. Il a été visionné par plus de 30 000 internautes et a été relayé par France 3.

Destination ALL : Expérience Sports & Nature

Depuis 2003, la Mission Bassin Minier accompagne le développement d'une trame verte multifonctionnelle en contribuant à l'émergence de pôles de nature et de loisirs et au renforcement du réseau d'itinéraires entre ces pôles. Une démarche contribuant à renforcer l'attractivité d'un territoire où le tourisme de proximité et de court séjour est un vecteur de développement économique, social et de valorisation patrimoniale.

Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier est à l'initiative d'un grand événement sportif, mettant en scène de manière ludique et originale les patrimoines paysagers, culturels et naturels du territoire, tout en proposant une « expérience Sports et nature » au cœur des terrils du Bassin minier.



Canoë sur l'étang de la base de loisirs des Argales à Rieulay ©Ines pour la Mission Bassin Minier

Le Trail des Pyramides Noires : lancé pour la 1ère fois en 2014, le Trail des Pyramides Noires propose aux coureurs les plus aguerris un ultra-trail de 110 km – comportant 20 terrils avec près de 2 000 m de dénivelé positif – ainsi que 3 distances intermédiaires, de 22 km, 35 ou 55 km, pour les participants moins chevronnés. L'événement s'adresse à tous, avec de nombreuses animations sur le parcours, ainsi que des concerts et animations festives sur le site d'arrivée du 9-9 bis à Oignies. La 1ère édition a été un succès, rassemblant plus de 750 participants, dont plus de 170 pour l'ultra-trail. L'opération a été par la suite reconduite, atteignant une vitesse de croisière d'environ 900 personnes. En 2018, l'événement a eu lieu le samedi 26 mai et a accueilli plus de 1000 coureurs.

En savoir + : www.traildespyramidesnoires.com



Départ du Trail des Pyramides Noires 2018 ©Yves Degruson



Coureur sur le dernier terril du parcours lors du Trail des Pyramides Noires 2019 ©Benoît Faldren

CONTACT PRESSE

Virginie Lapierre, responsable de la communication
vlapierre@missionbassinminier.org
03 21 08 86 52 ou 06 61 82 21 95

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Cathy Apourceau-Poly, Mission Bassin Minier
Catherine Bertram, Mission Bassin Minier

COMITÉ DE RÉDACTION

Catherine Bertram, Mission Bassin Minier
Virginie Lapierre, Mission Bassin Minier

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Adeline Bouvier, Mission Bassin Minier

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Page de couverture : Jean-Michel André - Mission Bassin
Minier

TYPOGRAPHIE

Patron
Caveat Brush
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais,
Novembre 2021*



Mission Bassin Minier — Carreau de Fosse 9-9bis, Rue du Tordoir, B-P. 16, 62590 Oignies
Tél : 03 21 08 72 72 — www.missionbassinminier.org

